

AuraScribe

Plateforme québécoise de documentation médicale assistée par IA

Politique de confidentialité

Version 2.0 • En vigueur le 2026-05-01 • Dernière mise à jour : 2026-04-25
AuraScribe Inc. • 3200 boulevard Cartier Ouest, Laval (Québec) H7V 1J7, Canada
RPRP : Salah Taileb, CEO • privacy@aurascribe.ca

Avis — Version officielle

La version française est la version officielle et a préséance en cas de divergence avec la version anglaise.

⚠ Avis important — Traitement par intelligence artificielle de renseignements personnels sur la santé

AuraScribe traite l'audio des consultations médicales et les notes cliniques par intelligence artificielle (IA) pour générer de la documentation médicale structurée. Cette activité constitue un traitement par IA de renseignements personnels sur la santé au sens de la Loi 25 et des exigences du Profil de Sécurité Technologique (PST) de Santé Québec.

En accédant à AuraScribe, les professionnels de la santé et leurs organisations consentent expressément au traitement par IA (ai_processing) de leurs données tel que décrit à la Section 5 de cette politique.

1. Introduction et champ d'application

AuraScribe Inc. (« AuraScribe », « nous ») est une plateforme québécoise de documentation médicale assistée par intelligence artificielle qui aide les professionnels de la santé autorisés à transcrire et documenter les consultations cliniques.

La présente politique de confidentialité (« Politique ») décrit comment nous collectons, utilisons, conservons, communiquons et protégeons les renseignements personnels, y compris les renseignements personnels sur la santé (« RPS »), dans le cadre de l'utilisation de notre plateforme, de nos API et de nos services connexes (collectivement, les « Services »).

La présente Politique s'applique à :

- Les organisations de santé, cliniques et établissements (« Organisations ») qui s'abonnent à AuraScribe ;
- Les médecins, infirmiers et professionnels de la santé (« Utilisateurs ») qui accèdent à la plateforme ; et
- Les patients (« Personnes concernées ») dont les renseignements sont traités dans le cadre de la documentation clinique.

1.1 Cadre législatif applicable

Loi	Portée
Loi 25 (Québec)	Protection des renseignements personnels dans le secteur privé au Québec
LPRPDE / PIPEDA	Protection des renseignements personnels dans le secteur privé au Canada
LSSSS	Conservation des dossiers médicaux, accès aux renseignements de santé
Loi sur la santé publique (LSP)	Maladies à déclaration obligatoire (MADO)
Code des professions	Obligations des professionnels de la santé

2. Responsable de la protection des renseignements personnels

Conformément à l'article 3.1 de la Loi 25, AuraScribe a désigné un Responsable de la protection des renseignements personnels (RPRP) :

RPRP — AuraScribe Inc.

Salah Taileb, CEO

AuraScribe Inc., 3200 boulevard Cartier Ouest, Laval (Québec) H7V 1J7, Canada

Courriel : privacy@aurascribe.ca

Téléphone : disponible sur demande

Toute demande relative à la vie privée, à l'exercice de vos droits ou à une préoccupation concernant la protection de vos renseignements personnels doit être adressée au RPRP.

3. Catégories de renseignements personnels collectés

3.1 Données de compte et d'organisation

- **Données de l'organisation** : Nom, adresse, numéro de permis d'exercice, informations de facturation, niveau d'abonnement.
- **Données du compte utilisateur** : Nom, prénom, titre professionnel, numéro de licence RAMQ, courriel, rôle, préférences, journaux d'accès.

3.2 Renseignements personnels sur la santé (RPS) des patients

Lorsqu'un Utilisateur initie une session de consultation, les données suivantes peuvent être collectées et traitées, avec le consentement du patient :

- **Audio de consultation** : Enregistrement audio de la consultation (traitement en mémoire uniquement par Deepgram Nova-3 — non conservé après traitement).
- **Transcriptions** : Texte brut issu de la reconnaissance vocale.
- **Notes cliniques générées par IA** : Notes SOAP, lettres de référence, ordonnances, formulaires MADO et autres documents cliniques structurés.
- **Identifiants du patient** : Nom, prénom, date de naissance, numéro RAMQ / NAM, adresse, téléphone, courriel (dans la mesure où ces informations sont fournies par l'Utilisateur).

- **Données médicales** : Diagnostics, médicaments, allergies, antécédents médicaux, symptômes, résultats de laboratoire.
- **Codes de facturation RAMQ** : Actes médicaux, codes diagnostics (CIM-10).

3.3 Données techniques et d'utilisation

- Adresse IP, type de navigateur, système d'exploitation, identifiants d'appareil.
- Métriques d'utilisation de la plateforme (forme agrégée et dépersonnalisée uniquement).
- Journaux d'audit : chaque accès aux RPS est enregistré avec identifiant de l'utilisateur, horodatage, action et ressource concernée.

4. Bases légales du traitement

Type de traitement	Base légale	Loi applicable
Gestion de compte et facturation	Nécessité contractuelle	Loi 25, art. 12
Accès et traitement des RPS patients	Consentement éclairé du patient	Loi 25, art. 12 ; LSSSS
Transcription et génération de notes cliniques	Consentement (data_collection) + consentement IA (ai_processing)	Loi 25, art. 12
Partage de documents avec d'autres professionnels	Consentement (data_sharing)	Loi 25, art. 12
Traitement par intelligence artificielle	Consentement explicite (ai_processing)	Loi 25, art. 12 ; PST Santé Québec
Sécurité de la plateforme et prévention de la fraude	Intérêt légitime	Loi 25, art. 12
Journaux d'audit immuables	Obligation légale	Loi 25, art. 12 (traçabilité)
Facturation RAMQ	Obligation légale	LAM

SECTION 5 — Traitement par IA : Divulcation formelle du type de consentement ai_processing (PST Santé Québec)

Cette section constitue la divulgation formelle ai_processing requise par le cadre PST d'AuraScribe et la Loi 25. Elle doit être lue attentivement avant d'utiliser les fonctions de documentation assistée par IA.

5. Traitement par intelligence artificielle (ai_processing)

5.1 Nature du traitement par IA

AuraScribe utilise des modèles d'apprentissage automatique et de grands modèles de langage (LLM) pour effectuer les activités suivantes :

- **Transcription audio** : Conversion de l'audio de consultation en texte structuré (Deepgram Nova-3, traitement en mémoire, audio non conservé).

- **Génération de notes cliniques** : Rédaction automatisée de notes SOAP, évaluations, plans de traitement, lettres de référence et documentation connexe (Vertex AI Gemini, région northamerica-northeast1, Montréal).
- **Codification médicale** : Suggestion de codes RAMQ (actes) et de codes diagnostics CIM-10.
- **Surveillance de conformité** : Analyse automatique de la structure des notes et détection de PHI résiduelle après génération (tâche de fond interne — le résultat n'est pas transmis à un tiers).

5.2 Dépersonnalisation obligatoire avant tout appel IA

Aucune donnée identifiante n'est transmise aux modèles d'IA

Avant tout appel à Vertex AI ou à tout autre modèle tiers, l'agent PHI Officer d'AuraScribe dépersonnalise systématiquement toutes les données : noms, numéros RAMQ, dates de naissance, adresses et numéros de téléphone sont supprimés ou remplacés. Vertex AI ne reçoit donc que des transcriptions dépersonnalisées.

5.3 Consentement au traitement par IA (ai_processing)

Le consentement ai_processing est obtenu de manière distincte :

- **Consentement de l'utilisateur** : Obtenu lors de la première activation des fonctions de documentation par IA dans les paramètres du compte.
- **Consentement du patient** : Obtenu par l'Organisation (clinique ou établissement) avant toute session enregistrée, conformément aux exigences de la LSSSS et de la Loi 25.
- **Consentement organisationnel** : Inclus dans l'accord de traitement des données signé avec l'Organisation.

Le retrait du consentement ai_processing peut être effectué à tout moment dans Paramètres > Confidentialité > Consentement IA. Le retrait désactive les fonctions de génération automatique de notes mais n'affecte pas la documentation manuelle.

5.4 Gouvernance des modèles d'IA

- **Révision humaine obligatoire** : Toute note générée par l'IA est présentée au clinicien pour révision et approbation avant finalisation. AuraScribe ne prend pas de décisions cliniques autonomes.
- **Aucune vente ni partage des données traitées par IA** : Les transcriptions et notes générées ne sont jamais vendues, cédées sous licence publicitaire, ni partagées avec des entités pharmaceutiques, d'assurance ou de recherche sans consentement explicite et distinct.
- **Aucune réutilisation pour l'entraînement de modèles tiers** : Les données de santé ne sont jamais utilisées pour entraîner des modèles d'IA généraux par les sous-traitants.
- **Rétroaction pour amélioration des modèles (opt-in uniquement)** : La contribution de notes corrigées à l'amélioration du modèle est strictement optionnelle, distincte du consentement de base ai_processing, et jamais présumée.

6. Communication et partage des données

Nous ne vendons pas les renseignements personnels. Nous les communiquons uniquement dans les circonstances suivantes :

Destinataire	Données communiquées	Base légale
Vertex AI (Google Cloud)	Transcriptions dépersonnalisées uniquement	DPA Google Cloud ; northamerica-northeast1
Deepgram	Audio (traitement en mémoire, non conservé)	DPA Deepgram
OVH Canada	Infrastructure chiffrée (aucun accès aux données)	Accord hébergement OVH
Stripe	Références de paiement tokenisées (aucune donnée de santé)	DPA Stripe
DMÉ québécois (Omnimed, KinLogix, etc.)	Documents cliniques exportés, sur instruction de l'Utilisateur	Consentement de l'Utilisateur + instruction de l'Organisation
Autorités légales	Sur ordonnance judiciaire, avec avis à l'Organisation dans la mesure permise	Obligation légale
Successeur en cas de cession d'entreprise	Sous réserve de protections équivalentes et de notification préalable	Loi 25, art. 18.4

Résidence des données — 100 % Canada

Aucune donnée de santé ne quitte le Canada. Toute l'infrastructure est hébergée à Beauharnois (Québec) (OVH BHS) et à Montréal (GCP northamerica-northeast1).

7. Conservation et destruction des données

Catégorie	Période	Référence légale
Dossier médical (transcriptions, notes SOAP)	10 ans	LSSSS
Formulaires MADO	50 ans	Loi sur la santé publique
Journaux d'audit	7 ans	Loi 25, art. 12
Enregistrements de consentement	20 ans	Protection légale étendue
Données de facturation RAMQ	7 ans	Loi de l'impôt sur le revenu
Données de compte utilisateur	7 ans après résiliation	Loi 25
Audio de consultation	Non conservé (traitement en mémoire uniquement)	Minimisation des données
Journaux de sécurité	7 ans	Loi 25, art. 12

Suppression logique (soft delete) : Toutes les tables contenant des RPS utilisent la suppression logique — les enregistrements sont marqués comme supprimés mais conservés pour satisfaire les obligations de rétention réglementaires. La destruction physique est effectuée par le planificateur automatique de rétention à l'expiration des délais applicables.

Anonymisation : À l'expiration des délais de rétention, les données sont anonymisées de manière irréversible conformément à l'article 23 de la Loi 25 avant toute destruction.

8. Sécurité des renseignements personnels

Mesure	Implémentation
Chiffrement au repos	AES-256-GCM au niveau de chaque champ contenant des RPS
Chiffrement en transit	TLS 1.3 sur toutes les communications client-serveur et inter-services
Authentification	JWT (15 min) + refresh tokens avec rotation et détection de réutilisation
MFA obligatoire	TOTP (RFC 6238) obligatoire pour tous les comptes Utilisateurs
Contrôle d'accès	RBAC (propriétaire / administrateur / médecin / infirmier) + isolation multi-tenant au niveau base de données
Journaux d'audit	Immuables, append-only, tous les accès aux RPS tracés
Gestion des secrets	GCP Secret Manager en production — aucun secret en dur dans le code source
Détection de brèches	Analyse automatique horaire des anomalies d'accès
Limitation de débit	Rate limiting par IP et par utilisateur sur tous les endpoints sensibles
Tests de pénétration	Tests de pénétration externes réalisés avant mise en production à grande échelle

8.1 Incidents de confidentialité

En cas d'incident de confidentialité présentant un risque sérieux, AuraScribe :

- Notifie la Commission d'accès à l'information (CAI) dans les 72 heures suivant la découverte de l'incident, conformément à l'article 3.5 de la Loi 25.
- Notifie les Organisations concernées (cliniques abonnées) dès que possible.
- Notifie les personnes dont les renseignements sont concernés lorsque le risque est sérieux, conformément à l'article 3.5 de la Loi 25.

Pour signaler un incident de sécurité : security@aurascribe.ca

9. Droits des personnes concernées

Conformément aux articles 27 et 28 de la Loi 25 et aux articles 8 et suivants de la LPRPDE, vous disposez des droits suivants à l'égard de vos renseignements personnels :

Droit	Description	Délai
Droit d'accès (Loi 25, art. 27)	Obtenir une copie des renseignements personnels que nous détenons vous concernant	30 jours

Droit	Description	Délai
Droit à la rectification (Loi 25, art. 27)	Demander la correction de renseignements inexacts ou incomplets	30 jours
Droit à l'effacement (Loi 25, art. 28)	Demander la suppression de renseignements collectés sans base légale valide, sous réserve des obligations de rétention	30 jours
Droit à la portabilité (Loi 25, art. 27)	Recevoir vos données dans un format structuré, lisible par machine	30 jours (automatique)
Retrait du consentement ai_processing	Retirer le consentement ai_processing à tout moment	Immédiat
Droit à l'information	Connaître les catégories de données détenues et leur utilisation	Disponible en tout temps
Droit de déposer une plainte	Déposer une plainte auprès de la CAI si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés	—

Pour exercer vos droits : Soumettre une demande à privacy@aurascribe.ca ou via le portail de demandes de droits accessible depuis la plateforme. Nous accusons réception dans les 5 jours ouvrables et répondons dans les 30 jours (délai extensible de 30 jours supplémentaires pour les demandes complexes, avec avis préalable).

Droits relatifs aux données des patients : Les demandes concernant les données de santé des patients doivent d'abord être adressées à l'Organisation (clinique ou établissement), qui est responsable du dossier médical. AuraScribe coopère avec les Organisations pour faciliter ces demandes.

Recours — Commission d'accès à l'information (CAI)

Si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse, vous pouvez déposer une plainte auprès de la CAI : www.cai.gouv.qc.ca • 1 888 528-7741

10. Consentement et gestion du consentement

AuraScribe gère trois types de consentement distincts conformément à la Loi 25, article 12 :

Type	Objet	Obtenu par
data_collection	Collecte des renseignements personnels sur la santé	Organisation (clinique) auprès du patient, avant chaque session
data_sharing	Partage avec d'autres professionnels ou établissements	Organisation, consentement patient requis
ai_processing	Traitement par intelligence artificielle	Utilisateur (clinicien) via la plateforme + Organisation via l'accord de traitement

Chaque consentement est enregistré avec : type, date, méthode d'obtention (verbal, écrit, électronique), version de la politique, identifiant du professionnel ayant recueilli le consentement.

Les consentements peuvent être retirés à tout moment. Le retrait n'affecte pas la licéité des traitements effectués avant le retrait.

11. Témoins (cookies) et technologies de suivi

Catégorie	Usage	Désactivable
Essentiels	Gestion de session, authentification, sécurité	Non (la désactivation empêche l'accès)
Fonctionnels	Préférences Utilisateur (langue, thème)	Oui
Analytiques	Métriques d'utilisation dépersonnalisées	Oui (sans impact fonctionnel)

Nous n'utilisons pas de témoins publicitaires ni de traceurs tiers à des fins de ciblage commercial. Les préférences peuvent être gérées via le Centre de préférences des témoins accessible depuis la plateforme.

12. Modifications de la présente Politique

Nous pouvons modifier cette Politique en tout temps. Les modifications importantes — notamment celles touchant au traitement par IA ou aux catégories de données visées par ai_processing — seront communiquées aux Organisations abonnées :

- Par courriel au responsable de la confidentialité désigné de chaque Organisation, au moins 30 jours avant l'entrée en vigueur de la modification ; et
- Par notification dans la plateforme pour tous les Utilisateurs actifs.

Lorsqu'une modification importante nécessite un nouveau consentement ai_processing, ce consentement sera sollicité avant l'entrée en vigueur de la modification.

13. Nous joindre

Coordonnées — AuraScribe Inc.

Responsable de la protection des renseignements personnels : privacy@aurascribe.ca

Incidents de sécurité et signalement de brèches : security@aurascribe.ca

Demandes générales : hello@aurascribe.ca

Adresse postale : AuraScribe Inc., 3200 boulevard Cartier Ouest, Laval (Québec) H7V 1J7, Canada